



Le 30 mars 2017

Mémoire présenté au Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes

L'Association canadienne des docteurs en naturopathie (ACDN) est heureuse de transmettre le présent mémoire au Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes dans le cadre de son étude sur la santé mentale et la prévention du suicide chez les vétérans.

Comme vous le savez, un nombre croissant de vétérans qui reviennent de leur service souffrent de troubles mentaux, comme le trouble du stress post-traumatique (TSPT), l'anxiété, les troubles du sommeil, la dépendance aux opioïdes et la douleur chronique. À la lumière de tout ceci, l'ACDN félicite le gouvernement d'accorder la priorité à la santé mentale et au mieux-être des vétérans qui ont servi notre pays.

Nous souscrivons entièrement à la vision du ministre des Anciens Combattants, Kent Hehr, qui veut apporter un changement de fond au système actuel afin d'adopter, pour les soins prodigués aux vétérans, une approche holistique et centrée sur les patients, et nous croyons pouvoir participer à ce changement.

La médecine naturopathique peut non seulement contribuer aux soins de santé mentale et émotionnelle, mais aussi améliorer la gestion de la douleur grâce à des thérapies non pharmacologiques et à des soins personnalisés, centrés sur la personne.

Malheureusement, la médecine naturopathique n'est pas une option de soins de santé offerte aux vétérans, ce qui signifie que les personnes qui désirent avoir recours à cette approche holistique doivent assumer des coûts supplémentaires.

Pour ces raisons, l'ACDN demande au gouvernement d'inclure les soins prodigués par des docteurs en naturopathie certifiés parmi les services de soins de santé offerts aux vétérans canadiens.

Vous trouverez ci-joint de plus amples renseignements sur le rôle que peuvent jouer les docteurs en naturopathie dans le traitement des troubles mentaux et émotionnels et de l'insomnie, dans la gestion de la douleur et dans l'ensemble des soins centrés sur les personnes.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Shawn O'Reilly, directrice
Association canadienne des docteurs en naturopathie



Info-feuillelet sur la médecine naturopathique

Qu'est-ce que la médecine naturopathique?

- La médecine naturopathique est un système de soins de santé primaires distinct qui met l'accent sur la prévention, le traitement et la meilleure santé possible par l'utilisation de méthodes thérapeutiques qui combinent des connaissances scientifiques aux formes de médecine conventionnelles afin de stimuler les mécanismes de régénération naturelle du corps humain.
- Les docteurs en naturopathie (DN) intègrent les diagnostics médicaux standard à une vaste gamme de thérapies, incluant des changements à l'alimentation et au mode de vie, la médecine par les plantes, la nutrition clinique, l'homéopathie, la physiothérapie (p. ex., la manipulation naturopathique, l'hydrothérapie), la médecine traditionnelle chinoise/l'acupuncture et l'intravénothérapie. Dans certains cas, les DN peuvent incorporer des médicaments pharmaceutiques, comme des antibiotiques, à leur schéma thérapeutique.
- La médecine thérapeutique vise à cibler les causes profondes de la maladie plutôt que d'en traiter les symptômes.
- Traitant à la fois les états graves et chroniques, les traitements naturopathiques sont choisis en fonction de chaque patient : les facteurs physiologiques, structurels, psychologiques, sociaux, spirituels et environnementaux qui lui sont propres ainsi que les facteurs liés à son style de vie.
- Les traitements en médecine naturopathique peuvent être utilisés seuls ou jumelés à de la médecine conventionnelle.

La profession de docteur en naturopathie

- Les étudiants en médecine naturopathique suivent un programme accrédité de quatre années à temps complet après avoir obtenu un diplôme universitaire de premier cycle (avec des préalables particuliers en science). Le programme de médecine naturopathique englobe à la fois des sciences médicales et cliniques de base (anatomie, physiologie, biochimie, pathologie, etc.), des diagnostics, les principes et la thérapeutique de la naturopathie et plus de 1 200 heures d'expérience clinique supervisée. Les diplômés doivent réussir les examens standardisés pour l'obtention des licences pour les médecins naturopathes (NPLEX) en Amérique du Nord, en plus des examens établis par les ordres professionnels de réglementation de chaque province ou territoire et d'une participation à des activités de formation continue.

Pourquoi les Canadiennes et les Canadiens font-ils appel à des docteurs en naturopathie (DN)?

- De plus en plus de Canadiennes et de Canadiens visent une approche plus proactive en ce qui a trait à leur santé et recherchent des stratégies de prévention des maladies et de promotion de la santé.
- Le système des soins de santé est saturé et, souvent, les patients ont de la difficulté à avoir accès à leur médecin en titre ou n'ont tout simplement pas accès à un médecin. Les docteurs en naturopathie sont facilement accessibles et en mesure de prévenir et de traiter tous les problèmes de santé grâce à une approche individualisée centrée sur les personnes.
- Les personnes souffrant de maladies chroniques ou graves nécessitent souvent des outils additionnels pour leur permettre de prendre le contrôle de leur santé et de leur bien-être.
- Plusieurs Canadiennes et Canadiens cherchent de nouvelles solutions lorsque les médicaments ou d'autres traitements conventionnels n'ont pas donné de résultats ou encore ne correspondent pas à leurs besoins en matière de soins de santé.

Que représenterait, pour les Canadiennes et les Canadiens, un meilleur accès à la médecine naturopathique?

- Une accessibilité améliorée et plus uniforme aux soins de santé;
- La capacité pour les Canadiennes et les Canadiens d'accorder une plus grande place aux soins préventifs dans leur santé et leur mieux-être;



- Allègement des pressions sur les systèmes de soins de santé provinciaux;
- Fournit des options aux Canadiennes et aux Canadiens;
- Place les patients en priorité grâce à une approche centrée sur les personnes;
- Permet aux Canadiennes et aux Canadiens de jouer un plus grand rôle dans le financement des options de soins de santé proactifs un rôle qu'assumaient auparavant les gouvernements.

Les docteurs en naturopathie améliorent les soins prodigués aux vétérans :

- Aujourd'hui, la couverture pour les soins naturopathiques est limitée ou non offerte pour les vétérans et les membres en règle des Forces armées; par conséquent, ceux qui souhaitent opter pour une approche exhaustive, personnalisée et holistique aux soins par la médecine naturopathique doivent assumer des coûts additionnels.
- Les vétérans et les membres des Forces armées, de la GRC et des services de police sont de plus en plus sensibilisés aux taux élevés de problèmes de santé chroniques et récurrents, comme le trouble du stress post-traumatique (TSPT), l'anxiété, les troubles du sommeil, la dépendance aux opioïdes et la douleur chronique.
- La médecine naturopathique peut traiter avec succès les troubles mentaux et émotionnels et l'insomnie, et peut améliorer la gestion de la douleur et jouer un rôle dans l'ensemble des soins centrés sur les personnes.

Sondage sur la santé des vétérans

L'Association canadienne des docteurs en naturopathie a récemment cherché à évaluer la participation actuelle des vétérans canadiens à des traitements donnés par des docteurs en naturopathie, ainsi que leur intérêt réel envers ce type de traitement. Les membres de l'ACDN qui ont participé au sondage à l'automne 2016 ont répondu à des questions concernant les soins qu'ils prodiguent aux vétérans. Selon le sondage, 70 % des vétérans qui ont reçu des soins de la part de docteurs en naturopathie l'ont fait pour combiner un traitement naturopathique à un traitement conventionnel dans le but de réduire ou de minimiser les effets secondaires des médicaments, d'une chirurgie ou d'un traitement conventionnel. Le sondage montre également que les troubles de santé mentale et le TSPT étaient les problèmes les plus communs pour lesquels les vétérans se tournaient vers la médecine naturopathique.

À propos de l'ACDN

Constituée en personne morale en 1955, l'ACDN est une association nationale sans but lucratif qui représente, à l'échelle du Canada, les docteurs en naturopathie agréés (ou, dans les territoires de compétence non réglementés, ceux qui répondent aux critères d'agrément). L'adhésion à l'ACDN est volontaire. À l'heure actuelle, l'ACDN représente 85 % des 2 040 DN pratiquant au Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : Shawn O'Reilly, directrice, 416-496-8633 ou soreilly@cand.ca.